

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL  
des DÉLIBÉRATIONS**

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**Séance du 27 octobre 2022**

**CD20221027\_36  
id. 6783**

*Le 27 octobre 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,*

*Nombre de conseillers départementaux : 30  
Quorum : 16*

*Sont présents :*

*M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSE, M. GONZALEZ, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL*

*Sont représentés :*

*M. ALBUGUES (pouvoir à Mme DELBREIL), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme HEULLAND (pouvoir à M. PECOU)*

*Sont absents :*

*M. BELLOC*

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

**DELIBERATION**

**MOTION RELATIVE AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC  
"PUBLIC LABOS"**

Vu le règlement intérieur et notamment l'article 51,

Vu la motion présentée par Madame Valérie Rabault relative au groupement d'intérêt public « Public Labos »,

Après en avoir donné lecture par Madame Valérie Rabault, Présidente de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Adopte à l'unanimité la motion suivante :

*« Le 15 novembre 2019, le Président du Conseil départemental a signé l'engagement du département de Tarn-et-Garonne pour la création du groupement d'intérêt public (GIP) «Public Labo».*

*Le GIP « Public Labo » a pour objet de « fédérer l'activité des laboratoires d'analyses et vétérinaires des Départements membres afin de mettre en œuvre la politique publique de sécurité sanitaire et d'intervenir dans les domaines de la santé publique vétérinaire, de la santé végétale, et dans la surveillance de la qualité de l'alimentation, des eaux potables et de l'environnement.*

*Cet objectif de « fédération » de l'activité ne saurait être contraire à la demande légitime de transparence de la part des membres du GIP, et notamment sur les données financières.*

*À plusieurs reprises, des élus départementaux ont été amenés à demander des informations et des précisions financières (commission des finances de juillet 2021, etc), sans que ces informations soient transmises de manière satisfaisante et complète.*

*Le 2 octobre dernier, j'ai demandé les résultats du GIP (que j'ai obtenus) et « la contribution de chaque département à la fois au chiffre d'affaires du GIP et au résultat net ». La réponse qui m'a été transmise a été la suivante : « Nous ne produisons qu'un seul compte d'exploitation et non pas 1 par site. (c'est ce qui a toujours été convenu)».*

*Cette réponse est contraire à l'objectif de transparence que je pense indispensable à la bonne administration d'une collectivité locale. Aussi, je sollicite du GIP « Public Labo » qu'il fournisse au Département de Tarn-et-Garonne les données que j'ai demandées le 2 octobre 2022. Faute de quoi, je demanderai l'application de la clause 8.2 de la dite convention définissant les modalités de retrait du GIP de l'un des membres. »*

Le Président,

Michel WEILL